

Procès-verbal N° 11

Le mardi 16 décembre 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS.

Quorum : 12/14

Secrétaire de la séance : STEPHANIE GAILLARD

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES, PIERRE DUPONT, CHRISTELLE CHAUVET, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, MATTHIEU PIJOUAT

Représentés :

Absents et excusés : SYLVIE LACOMBE, JEAN CHRISTOPHE GUY

Ordre du jour :

- CFU affectation du résultat / Lotissement
- Autorisation de dépenses Investissement - 25% / Budget 2025

Délibérations du conseil :

Autorisation dépenses investissement 25% budget 2025 (N° DE_055_2025)

Préalablement au vote du budget primitif 2026, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2025.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2026, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, la commune peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2025.

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 2 602 784.12 €. Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à **hauteur maximale de 500 000 €**, soit 25% de 2 602 784.12€, ce qui égale 650 696.03€. Après l'opération 116 (Logements sociaux), l'opération 205 (Ouvrage d'art) et une partie de l'opération 196 (Tranche de Bourg) retirées, il ressort un total final de 498 631.03€

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

OPE 112	TRAVAUX ELECTRIFICATION	Imputation2041582	PREVU /30570 25%/7642.50/
OPE 113	HOTEL DELCAMP	Imputation 2031,2313	PREVU / 435 358.80 25% /108 839.70/
OPE 114	MATERIEL MOBILMIER DIVERS	Imputation 2158. 21838. 21841.21848. 2188	PREVU / 66 000 25%/ 16 500/

OPE 127	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	Imputation.2315. 2313. 2031	PREVU / 61755.44/ 25% /15 438.86/
OPE 150	VOIRIE	Imputation2315,	PREVU /207 980 25% /51 995/
OPE 176	GYMNASE	Imputation.2031 .2313	PREVU / 13 143.80/ 25%/ 3 285.95/
OPE 190	TRAVAUX ECOLE PUBLIQUE	Imputation 21841.2315	PREVU /25 200 / 25%/6 300 /
OPE 192	AIRE DE JEUX	Imputation 21848	PREVU / 6 500/ 25% /1625/
OPE 191	CULTURE PATRIMOINE	Imputation 2316	PREVU / 50 000/ 25% /12 500/
OPE 194	PROJET PARTICIPATIF VILLAGES	Imputation2315	PREVU / 5000/ 25% /1 250/
OPE 196	TRANCHE BOURG	Imputation2031 , 2315	PREVU /325 000/ 25% /81 250/
OPE 197	AMENAGEMENT PLACE MAISON ARTISAN ART Imputation2315		PREVU / 1 345.69/ 25% /336.42/
OPE 198	ADRESSAGE	Imputation2315.	PREVU / 3 500/ 25%/875/
OPE 199	DEVELOPPEMENT DURABLE	Imputation .2315	PREVU / 1427.22/ 25%/356.81 /
OPE 203	MICRO CRECHE	Imputation 2313. 2031. 21841	PREVU /693 800.17/ 25% /173 450.04/
OPE 201	SECURITE DEFENSE	Imputation 2315	PREVU/15 500 25% /3 875/
OPE 202	CIMETIERE	Imputation 2315	PREVU /25 443/ 25% /6 360.75/
OPE 204	ACHAT FONCIER	Imputation 2113	PREVU /27 000/ 25% /6 750/

TOTAL = 498 631.03€ (inférieur au plafond autorisé de 500 000 €)

Après délibérations, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2025 (et déduction des opérations 116, 205, et une partie de l'opération 196)

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LOTISSEMENT DE SAINT CERNIN 2025 (N° DE_056_2025)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	0,00
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	0,00
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	0,00
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - LOTISSEMENT DE SAINT CERNIN 2025 (N° DE_057_2025)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations exercice	26 829,15	26 829,15	0,00	26 829,15	26 829,15	53 658,30
Total	26 829,15	26 829,15	0,00	26 829,15	26 829,15	53 658,30
Résultat de clôture				26 829,15		26 829,15
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	0,00	0,00	26 829,15	0,00	26 829,15
Résultat définitif				26 829,15		26 829,15

DUJOLS ANDRE se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par GAILLARD STEPHANIE vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à GAILLARD STEPHANIE pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Résumé :

Mme Gaillard Stéphanie, en tant de responsable de la commission scolaire, sociale et secrétaire de séance, a demandé de faire un ajout au compte rendu du Conseil Municipal du 20 novembre dernier après concertation avec les membres de la commission et à son unanimité.

Après discussion en conseil municipal, cette demande a été acceptée.

M. Le Maire, André DUJOLS explique que nous revaliderons le procès-verbal du 20/11/2025 à la prochaine réunion du conseil en analysant point par point l'ajout au compte rendu demandé.

M. Guy Jean-Christophe a quitté le conseil en tout début de séance. Il sera donc comptabilisé parmi les absents.

Monsieur le maire :

-  Il faut reprendre la rémunération des allocations chômage d'un de nos anciens agents. Il reste une durée maximum de onze mois.
-  Recette de valorisation des métaux issus des crémations 2025 : 12 546.99€
-  Tranche du Bourg : le projet n'avance pas. Notre maitre d'œuvre est très en retard sur le lancement du marché public. La mise en place d'un radar est en cours d'analyse.
-  Vendredi 19/12/2025 : Pot des agents
-  Vœux du Maire : deux dates en perspective : 16/01/2026 et 17/01/2026, à la salle des fêtes

🌿 **Ecole / affaires générales :**

- 🌿 Micro-crèche : Le déroulement depuis l'ouverture se passe bien.
Petites pannes à réparer : Télécommande Velux. Concernant la batterie de la ventouse, le problème est traité.
- 🌿 Conseil d'école : la suppression de poste a été évoquée, pourtant l'effectif devrait être constant pendant les deux prochaines années. A voir comment cela va se dérouler.

🌿 **Travaux :**

- 🌿 L'entreprise JSE a terminé les travaux prévus au gymnase et à la médiathèque.

🌿 **Cadre de vie :**

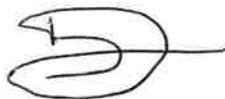
- 🌿 Illuminations : il faut faire intervenir un technicien pour le système d'allumage façade mairie, côté route
- 🌿 Appartements école : nouveau locataire à partir du 15/12/2025. La peinture vient d'être refaite.
- 🌿 Ecole : relancer l'entreprise Veinazes déco pour les portes du couloir.
- 🌿 Aire de jeux : Le montage est en cours.
- 🌿 Cimetière : la réfection de la voirie est en cours.

🌿 **Culture :**

- 🌿 Une chasse aux trésors avec les lutins farceurs est prévue ce mardi 23/12/2025 à la médiathèque.

Le 17/02/2026

ANDRE DUJOLS
Président de séance



STEPHANIE GAILLARD
Secrétaire de séance

